Présidence : M. Jean-François Selle.

Membres présents : Mmes. Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud,
MM. Laurent Fouché, Jean-Charles Guiguen, Yann Terrade, Jean-Pascal Tixeuil,

Excusé : Néant

Absent : Néant

SOMMAIRE

1° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ **Validation d'une aide exceptionnelle aux clubs,**
- ✓ **Validation des congés des salariés.**

2° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- ✓ **Informations Gouvernance et divers,**
- ✓ **Tour de table.**

En application de l'article 190 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr,
Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant.

Accueil : Le Président remercie les participants de leur présence.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Validation d'une aide exceptionnelle aux clubs (JF. Selle)

Après exploitation du bilan financier de la saison 2025/2026 qui est en cours de validation par la commissaire aux comptes, il s'avère que l'exercice comptable ressort excédentaire.

Au regard de ces éléments, le Président présente aux membres du Bureau, les diverses possibilités d'aides dédiées aux clubs.

Après échanges entre les membres du Bureau, il est décidé d'octroyer une aide exceptionnelle aux clubs, à savoir, une réduction à hauteur de 25% des droits d'engagement.

Décision 01 : Le Bureau valide, à l'unanimité, l'octroi d'une aide exceptionnelle aux clubs.

Pour : 7 voix - Abstention : 0 voix - Contre : 0 voix

2° - Validation des congés des salariés (L. Fouché)

Le Secrétaire général présente aux membres du Bureau, le planning des congés des salariés au titre des fêtes de fin d'année.
Au regard des éléments, le Secrétaire général propose aux membres du Bureau, la fermeture du District pour la période du jeudi 24 décembre 2026 à 12h00 au dimanche 03 janvier 2027 inclus.

Décision 02 : Le Bureau valide, à l'unanimité, cette proposition.

Pour : 6 voix - Abstention : 1 voix - Contre : 0 voix

SUJET(S) POUR INFORMATION ET ÉCHANGES

1° - Moment de convivialité (JF. Selle)

Le Président informe les membres du Bureau qu'un moment de convivialité est programmé le samedi 12 décembre 2026.
Ce moment de convivialité sera partagé entre les membres élus, cooptés, bénévoles et salariés.

2° - Intervention auprès des clubs (JF. Selle)
Le Président informe les membres du Bureau, que des formations sur les outils vont être dispensés.
Une séance de sensibilisation aux divers outils (Footclub, F.M.I et autres) sera assurée le lundi 26 octobre 2026 au District.
Intervenants : Valérie NANGLARD DIACRE (Responsable) et le Président.

3° - Assemblée générale financière (JF. Selle)
Le Président confirme auprès des membres du Bureau que l'Assemblée Générale Financière se déroulera en version « dématérialisée » du jeudi 26 (12h00) au samedi 28 novembre 2026 (12h00).

L'ordre du jour reste à fixer.
Une visioconférence préparatoire à l'assemblée générale financière est programmée le lundi 23 novembre 2026 à 18h30.

TOUR DE TABLE

Intervention de la Commission « Valorisation de l'engagement bénévole » (I. Bonneau)
L'animatrice de la commission « Valorisation de l'engagement bénévole » informe les membres du Bureau, que le lancement de la campagne des distinctions des bénévoles a débuté le 01 octobre et qu'à ce jour, 12 réponses sont parvenues.

Intervention de la Commission des compétitions « jeunes » (K. Vergnaud)
L'animatrice de la commission des compétitions « jeunes » informe les membres du Bureau que le 1er tour du Challenge U13 PITCH est programmé le samedi 31 octobre 2026.
En prévention d'éventuelles intempéries, le terrain synthétique de la L.F.N.A (site de Puymoyen) a été réservé.

Intervention de la Commission des compétitions « séniors » (JC. Guiguen)
L'animateur de la commission des compétitions « séniors » informe les membres du Bureau qu'il a représenté le District à l'occasion du Mondial des City organisé par la municipalité d'Angoulême en partenariat avec le Crédit Agricole Charente-Périgord.
Cette journée qui s'est déroulée le dimanche 18 octobre 2026 a rencontré un vif succès auprès des jeunes des différents quartiers d'Angoulême, en présence des élus locaux et du Crédit Agricole Charente-Périgord.

Intervention de la Commission départementale d'arbitrage (Y. Terrade)
L'Animateur de la Commission départementale informe les membres du Bureau, de l'audition de 2 arbitres programmée le jeudi 22 octobre 2026.

Intervention du Secrétaire général (L. Fouché)
Le Secrétaire général informe les membres du Bureau que la rencontre de D4 - AS Mosnac/OF Courbillac, programmée le dimanche 31 janvier 2027, se déroulera à huis clos, conformément à la décision prise par le Comité de direction.
Après échanges avec la municipalité de Mosnac et le Président du Club de l'AS Mosnac et au regard de l'impossibilité d'organiser cette rencontre sur le stade municipal il a été demandé au club de l'AS Mosnac de bien vouloir proposer au District, un terrain de repli.

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU BREAU DU 19/10/2026

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Validation d'une aide exceptionnelle aux clubs	**Validé**	**JF. Selle**
2	Validation des congés des salariés	**Validé**	**L. Fouché**

La prochaine réunion du Bureau est programmée le lundi 02 novembre 2026 à 18h30 (Visioconférence)

La prochaine réunion du CODIR est programmée le lundi 16 novembre 2026 à 18h45 (Présentiel)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Le Président du District
Jean-François Selle



Le Secrétaire général
Laurent Fouché

